FORMATION CONTINUE

Se former tout au long de la vie

CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PONT ROULANTS

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de conduire en sécurité le type d'équipement de travail utilisé pour l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement

PROGRAMME :

- Réglementation en matière de prévention.
- Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur.
- Technologie et caractéristiques des appareils
- Risques courants pendant l'exploitation des appareils.
- Sécurité : adéquation de l'équipement à l'opération envisagée, conditions de stabilité, règles de conduite, comportement à adopter en cas de situation anormale.
- Vérifications courantes et entretien.
- Vidéos explicatives.

Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**

Textes officiels

Formation et évaluation obligatoires (article R-4325-55 du code du travail)

À SAVOIR

Dispositif :
Intra

Public : Utilisateurs de poutres ou ponts roulants, portiques de levages, palans motorisés fixes ou mobiles, dirigés depuis une cabine ou depuis le sol, ne maîtrisant pas encore la conduite, ou déjà formés et devant être évalués ou réévalués quant à leur capacité à conduire en sécurité

Pré requis : aucun

Méthodes et modalités pédagogiques :

Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

Moyen d'encadrement :

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation :

Evaluation diagnostique (en ligne **).

Evaluation formative par questionnement oral.

Evaluation sommative par QCM (en ligne *)

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

>>EPI non fournis

Organisation

Tarifs :
En Inter : nous consulter
En Intra : nous consulter

Durée : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

CONTACT

01 60 79 74 21
formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ
aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr
** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*